

## Fiche 12. Is precarious employment more damaging to women's health than men's?

---

[Fiche réalisée par Héroïse Gramage]

Cette fiche de lecture a été réalisée dans le cadre de la revue de littérature « La précarité professionnelle des femmes handicapées » accessible sur le site internet de la FIRAH, onglet « Activités et publications/Revue de littérature ».

**Référence :** MENENDEZ, M, Joan BENACH, C MUNTANER, et al. « Is precarious employment more damaging to women's health than men's? », *Social science and medicine*. février 2007, vol.64 n° 4. p. 776-781.

**Mots clés :** Emploi précaire, genre, flexibilité de l'emploi

### Résumé de l'auteur (traduit de l'anglais)

Les tendances économiques mondiales actuelles dans les pays développés et en développement, y compris les marchés du travail non réglementés, la concurrence commerciale et les changements technologiques, ont considérablement élargi une situation complexe du marché du travail caractérisée par de nombreux employés travaillant sous contrat temporaire, une insécurité de l'emploi, une faible protection sociale et un faible niveau de revenu. Bien que la santé des femmes soit affectée de façon disproportionnée par la flexibilité du travail, cette situation a été largement ignorée. Le but principal de cet article est d'attirer l'attention sur ce sujet pertinent mais négligé.

### Principales conclusions

L'article pose deux questions :

- Les effets de la précarité sur la santé sont-ils les mêmes pour les hommes et les femmes ?
- Les hommes et les femmes sont-ils exposés à des risques semblables lorsqu'ils travaillent dans des conditions de travail non-normalisées similaires ?

Les connaissances actuelles de la relation entre l'emploi précaire et la santé selon le genre sont plutôt limitées. Cependant, un certain nombre de questions liées au genre suggèrent que la précarité de l'emploi peut nuire davantage à la santé des femmes qu'à celle des hommes. Ces facteurs peuvent se résumer comme suit :

1) La division genrée du travail, l'idéologie du « pourvoyeur » (« *breadwinner* ») et le patriarcat continuent de canaliser les femmes vers le chômage et des formes d'emploi atypiques à un taux plus élevé que les hommes. Bien qu'il y ait eu une augmentation de l'emploi des femmes dans les pays en développement au cours de la dernière décennie, cette augmentation s'est surtout produite dans le travail à temps partiel (Walby, 1997) et dans d'autres régimes de travail atypiques (Franco et al., 2002). Là où le travail à temps partiel est en hausse, il semble être de plus en plus involontaire (Cranford et

al., 2003), et les femmes occupant un emploi temporaire sont moins susceptibles d'avoir des contrats à plus long terme que les hommes (Franco et al., 2002). La baisse de la valeur du salaire minimum contribue en outre aux difficultés éprouvées par les employés dans des régimes de travail atypiques.

2) Le système patriarcal favorise la ségrégation professionnelle genrée et encourage les femmes à exercer un éventail restreint de « professions féminines ». Bien que la qualification comme masculin ou féminin des emplois puissent changer au fil du temps (secrétaire, médecin), la ségrégation sexuelle au sein du marché du travail est omniprésente. Cette segmentation tend à exclure les femmes des emplois caractérisés par de meilleures conditions de travail et par un plus grand prestige. Les femmes sont discriminées à différents niveaux dans la sphère professionnelle: formation, marché du travail, profession, régime de travail, conditions de travail (Walby, 1997). En conséquence de ces multiples formes de discrimination sexiste les femmes se retrouvent principalement dans des formes d'emploi qui sont périphériques, précaires, risquées et peu rémunératrices. Les femmes occupent plus souvent des emplois atypiques de nature bienveillante, comme infirmière ou auxiliaire de soins à domicile. Il est souvent attendu de ces travailleuses qu'elles fassent des heures supplémentaires non-rémunérées et tolèrent les abus de la part des clients en raison de la nature sexospécifique (altruisme) du secteur des soins. La ségrégation verticale demeure aussi là où les femmes occupent des emplois « masculins » : les femmes ont tendance à rester au bas de l'échelle (Annandale et al., 2000).

3) La classe et l'origine ethnique sont à prendre en compte dans l'analyse de la relation entre genre et emploi. Bien que l'emploi puisse être une voie viable d'émancipation pour les femmes les plus privilégiées, cela peut ne pas s'appliquer aux femmes de la classe ouvrière et des minorités ethniques pour lesquelles l'emploi est plus souvent mal rémunéré et fastidieux (Walby, 1997). Plus la classe sociale d'une femme est basse, plus celle-ci risque d'être forcée à occuper un emploi précaire (Artazcoz et al., 2003). De même, la stratification raciale et ethnique détermine également la probabilité d'occuper un emploi précaire.

4) La division genrée du travail impacte également le statut d'emploi (Brown & Pechman, 1987). Les femmes, quelles que soit leur condition familiale ou leur statut professionnel, réalisent la très grande majorité du travail domestique et du care, et ont rarement le pouvoir d'obliger les hommes à en assumer une part égale (Bartley, 1999). Les emplois précaires occupés par des femmes sont caractérisés par des variations fréquentes des horaires et du temps de travail. Ces changements perturbent les prévisions de l'emploi du temps et la stabilité des revenus, et impactent l'équilibre entre le travail et les responsabilités familiales. Ces situations ont des conséquences potentiellement graves sur la santé mentale pour les femmes et leur famille. Toutefois, certaines modalités de travail caractérisées par la flexibilité de l'horaire peuvent permettre aux mères de conserver un emploi et un salaire tout au long de leurs années de procréation (Glass, 2004).

5) Les dirigeants syndicaux se sont souvent concentrés sur les emplois occupés par des hommes blancs et les emplois permanents à temps plein, et ont négligé les femmes, les personnes non-blanches et les individus travaillant dans de nouveaux types d'emplois précaires, qui sont moins susceptibles d'être syndiqués ou couverts par une convention collective (Benach, et al., 2002). Le manque de représentation des intérêts des femmes dans les mouvements ouvriers, et en particulier leur manque de pouvoir dans le processus de négociation collective, peut être un facteur qui renforce le désavantage des femmes dans l'emploi précaire (Vosko, 2000). Les femmes, et les formes d'emploi généralement occupées par celles-ci, ont traditionnellement été privées de la protection du

mouvement ouvrier et des syndicats, et ce au sein du lieu de travail et des règlements appliqués par l'État (Jackson, 2004 ; Walby, 1997).

### Commentaire

Afin de mieux étudier les relations complexes entre l'emploi précaire et la santé selon le genre, il est d'abord essentiel de comprendre comment le travail et l'emploi sont définis en tenant compte des tendances récentes de l'emploi. Les recherches futures devraient intégrer des variables pour saisir différents contextes et situations d'emploi précaire. À l'heure actuelle, de nombreux risques spécifiques d'emploi précaire sont inconnus et une approche de recherche plus complète et novatrice est essentielle pour étudier les effets sur la santé de l'emploi précaire, au sein et entre les populations de différents pays, développés et en développement, et en particulier sur la manière dont elles peuvent affecter les femmes de manière disproportionnée. Actuellement, une caractéristique des études épidémiologiques dans ce domaine de recherche est l'absence d'un cadre théorique montrant les liens entre la santé et les différents types d'emploi précaire. Cela pourrait s'expliquer par le fait qu'il s'agit d'un domaine de recherche relativement nouveau qui exige l'intégration des connaissances sociales et épidémiologiques, l'hétérogénéité des différentes réalités sociales et professionnelles et les limites des données et des indicateurs existants. Il est important d'examiner si les indicateurs disponibles dans les enquêtes standard telles que l'enquête européenne sur les conditions de travail sont adéquats pour identifier les caractéristiques particulières des conditions d'emploi des femmes, ou si de telles enquêtes seraient biaisées en considérant des conditions de travail qui caractérisent les emplois à prédominance masculine (Benach, et al., 2002). Les raisons de l'absence de différences entre les genres dans les études sur l'emploi précaire vont de la validité ou de la fiabilité des données, des méthodes et des techniques d'analyse utilisées, au degré d'égalité des genre sur le marché du travail. D'autres études devront mettre en œuvre des modèles épidémiologiques qui intègrent plusieurs niveaux de variables individuelles et contextuelles aux niveaux national et régional, ainsi que des études quantitatives et qualitatives.